



UNION DES RETRAITÉS DU C.L. PARIS ILE-DE-FRANCE

Immeuble RHIN (BC : 500.11) - 39 avenue de Paris - 94800 VILLEJUIF - TEL : 01 42 95 20 04 - 01 42 95 21 20

urcl-parisidf@orange.fr

www.urcl-paris-idf.org

Cher(e) Sociétaire,

Nous vous invitons à participer au repas annuel qui se tiendra le :

Lundi 3 Décembre 2018, à 12 heures 30

Dans les salons de L'AUBERGE DU MOULIN VERT

34bis, Rue des Plantes - 75014 PARIS

Métro ALESIA (ligne 4) - BUS : lignes 28-38-58-68-84-94

Parking VINCI 204, Av. du Maine

Cette année, nous vous proposons de déjeuner dans une auberge verdoyante et bordée de verrières, fréquentée jadis par le Tout-Paris, Alfred de Musset, George Sand, Victor Hugo.

La formule de cette journée comprendra :

Un apéritif servi à table, agrémenté d'une verrine et de feuilletés maison.

- un service à la place, avec le menu suivant :
 - Foie gras de canard maison, chutney de figues, toasts.
 - Plat au choix : Navarin d'agneau, semoule aux épices **ou** Dorade royale en écailles de courgettes.
 - Fromage et son mesclun.
 - Dessert au choix : Millefeuille à la vanille Bourbon **ou** Soufflé glacé au Grand Marnier
- Vins, rouge et blanc Domaine Nicole, Eaux, Café ou Thé ou Infusion

Seuls les adhérents de l'Association et leur conjoint **à jour de leur cotisation 2018 (*)** sont admis.

Le montant de votre participation tient compte de l'incident « Fromage » de l'an passé et est fixé à :

- **35 Euros** pour les Retraités adhérents,
- **70 Euros** pour un couple dont les deux membres sont adhérents,
- les conjoint(e)s **non adhérent(e)s** peuvent opter pour
 - . **soit** prendre une adhésion COUPLE, dans ce cas nous adresser deux chèques : l'un de **10 euros** accompagné de votre bulletin d'inscription COUPLE dûment rempli, l'autre de **70 euros** pour régler la participation du couple au repas.
 - . **soit** si le conjoint ne souhaite pas adhérer, de s'acquitter d'une participation de **55 €**

Le nombre de places étant limité à 240 personnes, nous vous demandons de retourner le bulletin de participation ci-dessous, le plus rapidement possible et **au plus tard le 15 Novembre**.

Nous espérons que cette formule renouvelée remportera, cette année encore, un grand succès et, dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de croire à nos sentiments les plus cordiaux.

Robert ELBISSER

(*) **Règlement par chèques séparés (déjeuner et éventuellement cotisation 2018 non encore réglée)**

Bulletin de Participation à retourner à l'Union des Retraités du Crédit Lyonnais, - avant le 15 Novembre - URCL - Bâtiment Rhin - BC 500.11 - 39, avenue de Paris - 94800 VILLEJUIF

Mou MmePrénom..... + Prénom du conjoint (e).....
NOM Prénom du Conjoint(e).....

Tel.Adresse Mail.....

Ci-joint, chèque de € ___ (à ne pas agraffer ni coller) - à l'ordre de URCL Paris Ile de France

Souhaite bénéficier d'un accès prioritaire motif - justificatif joint.

CHOIX Du PLAT VIANDE ou POISSON MonsieurMadame

CHOIX du DESSERT MILLEFEUILLE ou SOUFFLE MonsieurMadame